

Repenser ses débouchés économiques en PPAM bio

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

OBJECTIFS

- Identifier de nouveaux débouchés économiques, en proposant des produits innovants.
- Adapter sa stratégie commerciale
- Mutualiser les compétences.
- Imaginer des processus de production rentables et conformes à la réglementation.

ENJEUX

La réglementation sur les produits issus des PPAM évolue rapidement, et la concurrence sur des circuits courts et locaux augmente chaque année. Face à ces défis, il est essentiel de repenser ses débouchés économiques. Cette formation vous aidera à optimiser vos coûts, diversifier vos produits et trouver de nouveaux marchés pour sécuriser votre revenu, seul ou collectivement.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

La formation débutera par un état des lieux des réglementations actuelles et du marché des PPAM. Ensuite, nous explorerons des solutions pour diversifier les débouchés, avec des exemples de produits innovants et des études de cas. Nous aborderons les aspects pratiques de la stratégie commerciale, de l'optimisation des coûts et de la mutualisation des ressources. Enfin, un atelier collectif permettra de travailler sur des problématiques concrètes des participants et de proposer des stratégies adaptées à chacun-e.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
27/01/2026	30250 Gard	Gérard Deleuse, Chargé de mission filière PPAM - Interbio Occitanie

THÈMES

Création d'activité / diversification

Pratiques et productions agricoles

Agriculture durable

Agriculture durable

FINANCEURS

VIVEA

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

FD CIVAM du Gard

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

VIVEA

Gratuit

Salariés, demandeurs d'emploi, RSA,... : nous contacter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Eva LAGET

laget@civamgard.fr

FD CIVAM du Gard

30 rue des épauettes - ZA de

l'Arnède

30250

SOMMIÈRES

Tel. 04.66.77.15.04 ou 07 69 91 39

93

N° d'organisme de formation :

91.30.00.40.930

Inscription sur www.civamgard.fr

NOTE : Apporter son pique-nique !